

BTS GESTION DE LA PME - SESSION 2025
GUIDE POUR L'ÉLABORATION DU DOSSIER DE GRCF (épreuve E4)

Date limite de dépôt : 22 MAI 2025

DOSSIER À ENVOYER OU DÉPOSER EN 2 EXEMPLAIRES
DANS LE CENTRE DE PASSAGE DE L'ÉPREUVE

Lieu de dépôt :

- soit en les déposant en main propre **dans le centre de passage de l'épreuve** (figure au recto de la convocation) où un agent doit vous délivrer un récépissé
- soit en l'envoyant par voie postale en recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, **dans le centre de passage de l'épreuve** (figure au recto de la convocation)

Deux dossiers présentés dans une chemise à rabats et à élastiques qui doivent être composés des éléments suivants :

- Etiquette à coller sur le dossier : numéro de candidat, nom, prénom, date et heure de votre affectation et établissement d'affectation (information communiquée sur votre convocation courant mars 2025)
- Page de garde dossier professionnel (annexe 5 de la circulaire d'organisation)
- Document synoptique des situations professionnelles rencontrées en établissement de formation et en milieu professionnel (stage de 1^{ère} année)
- Présentation du contexte commercial
- Au moins 2 fiches d'analyse de situations professionnelles de GRCF : deux issues de la période en milieu professionnel et couvrant au moins 3 activités différentes mobilisant le tableur et le PGI dans ses dimensions commerciales et comptables.
Une activité porte obligatoirement sur l'activité « administration des ventes »
- 2 fiches d'analyse de situations de communication écrite relevant d'une situation vécue dans une PME et mobilisant :
 - un logiciel de messagerie
 - les fonctionnalités avancées du traitement de texte
 - les fonctionnalités avancées du logiciel de présentationL'une des fiches au moins porte sur une situation de communication avec un client.
- 2 fiches d'analyse de situations de communication orale relevant d'une situation vécue dans une PME et de nature différente (communication interpersonnelle ou de groupe, accueil au téléphone, face à face) et associées à des situations professionnelles présentées dans le document synoptique ; l'une d'entre elles porte sur une situation avec un client (accueil, relance, réclamation, information ou conseil).
- Présentation synthétique de la base de données du PGI (permettant de mettre en évidence les travaux effectués)
- Productions sous format papier et numérique (clé USB) associées aux fiches de GRCF et communication écrite. Mettre les fichiers natifs au format.doc ou.xls et équivalent. Pas de fichier en PDF

La non-validité sera prononcée dans les cas suivants (arrêté du 22 juillet 2008) :

- Absence de dépôt de dossier ;
- Dépôt de dossier au-delà du 22 mai 2025

Le candidat sera déclaré non-valide (NV) à l'épreuve de GRCF.

Il ne pourra pas se voir délivrer le diplôme. Il pourra néanmoins passer les autres épreuves et en conserver les éventuels bénéfices de notes pour les cinq sessions suivantes.